PETITION DES *AUDITEURS* DE LA RADIO ONE FM AUX CHAMBRES FEDERALES

Le 31 octobre 2008, le DETEC (Département de l'Environnement, des Transports, de l'Energie et de la Communication) a décidé de ne pas renouveler sa concession de diffusion par voie hertzienne à la radio locale ONE FM.

Le prétexte principal à cette décision est dû à une mauvaise interprétation des fonctionnaires fédéraux, concernant les débats et le service de presse de ONE FM. Bien entendu, ONE FM remplit parfaitement son mandat de prestation et respecte scrupuleusement les directives de l'OFCOM en la matière.

Les animateurs, journalistes, producteurs, commerciaux, techniciens, personnel administratif et promotion … de ONE FM effectuent un travail formidable pour offrir à la population du Bassin lémanique un programme complet, à l'opposé d'une radio purement musicale.

Ainsi, nous demandons au DETEC de :

Restituer sans délai la concession de diffusion de la RADIO ONE FM.
D'accorder à la RADIO ONE FM les mêmes avantages que ses confrères, à savoir la zone 2. (identique à LFM, ROUGE FM, RADIO LAC)

NOM	PRENOM	ADRESSE	SIGNATURE

A retourner au plus vite à : RADIO ONE FM SA, 33 rue des Bains, 1205 GENEVE